





## Introduction

### **Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?**

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>Page 2</b>
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
<b>1. Informations sur l'établissement</b> .....	<b>Page 4</b>
a) Coordonnées .....	Page 4
b) Responsable d'accessibilité .....	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité .....	Page 4
<b>2. Accessibilité de l'établissement</b> .....	<b>Page 5</b>
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap .....	Page 5
b) Matériel adapté .....	Page 6
<b>3. Certaines prestations ne sont pas accessibles</b> .....	<b>Page 7</b>
a) Loge accueil .....	Page 7
b) Salle de médiation et psychologue .....	Page 8
c) Cantine .....	Page 9
d) Cheminement accès gymnase .....	Page 10



# 1. Informations sur l'établissement

## a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège du Parc des Chaumes
- N° SIRET : 19890009400014
- Adresse : 25 Av. du Parc des Chaumes, 89200 Avallon
- Gestionnaire : Département de l'Yonne

## b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Christelle Vienne



- Mail : christelle.vienne@ac-dijon.fr



- Téléphone : 03 86 34 92 52

## c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



## 2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Non

### **a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non



## b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Non

Le personnel connaît le matériel.

  Non



### 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

#### a) Loge accueil



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## b) Salle de médiation et psychologue



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non





## c) Cantine



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## d) Cheminement accès gymnase



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non